Charte d’engagements du porteur de projet et de Métha’Synergie

Présentation de l’accompagnement Métha’Synergie

En région Provence-Alpes-Côte d’Azur, la méthanisation participe au développement d’une économie circulaire où les déchets deviennent une source d’énergie renouvelable. Métha’Synergie est la réunion de l’ensemble des acteurs institutionnels et professionnels de la filière méthanisation en region Provence-Alpes-Côte d’Azur.

L’accompagnement porté par Métha’Synergie, est au service des porteurs de projets qui souhaitent s'engager dans un projet de méthanisation de leur matière organique résiduelle.

À ce titre, cet accompagnement propose d'analyser les pré-projets qui lui sont soumis via la réalisation d’un pré-diagnostic, de détecter les voies d'améliorations éventuelles du projet, et d'y accompagner le porteur. Il est pris en charge à 100% par les acteurs institutionnels et professionnels de la filière.

### **Pourquoi cette charte d’engagements ?**

Pour mener à bien le pré-diagnostic ainsi que l’accompagnement des projets, Métha’Synergie doit collecter le plus grand nombre de données existantes sur chaque projet.

Ces données alimentent une base de données. Au cours de l’avancement du projet, la fiche projet de la base de données peut ainsi être mise à jour en fonction des informations transmises.

### **L’engagement de Métha’Synergie**

De son côté, Métha’Synergie s’engage à garder confidentielles les informations concernant les projets en cours.

### **Mon engagement**

Organisme :

NOM, Prénom :

Intitulé du projet :

Type de projet : ❒ agricole ❒ industriel ❒ territorial

Je m’engage à : ❒ communiquer à Métha’Synergie toutes données utiles dont je dispose ;

❒ informer Métha’Synergie de l’avancement du projet ;

❒ éventuellement pouvoir témoigner de l'expérience que j'ai acquise auprès d'autres acteurs de la filière, en fonction de mes possibilités et en cas de demande par Métha’Synergie ;

❒ informer Métha’Synergie quand je communique les documents émis par elle.

Date, signature